

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 06 juillet 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 06 juillet, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 27 juin 2023, s'est réuni à la salle polyvalente du Bourget en Huile, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 43

Nombre de membres votants : 56

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN		E. SANDRAZ	X
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD			X
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD		J-F. CLARAZ	X
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETTES		J.F. DUC	X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		B. SANTAIS	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE		J-L. BENETTI	X
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE		J.J. BAZIN	X
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. BOUVIER	X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. POMA	X
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY		R. SAINT GERMAIN	X
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY		S. SCHNEIDER	X
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		D. ATES	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

127-2023 PROJET SUN4ALL : OPERATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE LIEE A LA PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE SUR LE BATIMENT « ATELIER DES QUAIS » A SAINT-PIERRE D'ALBIGNY.

Rapporteur : Rémy SAINT-GERMAIN

Depuis Octobre 2021, Cœur de Savoie est territoire lauréat du projet Européen Sun4All « Le soleil pour tous ».

La délibération communautaire n°136-2022 du 29 Septembre 2022 « **Projet Sun4All : dispositif d'aide aux ménages en précarité** » approuve un bouquet de 4 actions définies dans le cadre de ce projet :

- **Action 1 : Relancer un service d'accompagnement des ménages les plus précaires** (en remplacement du SLIME, service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) : visite à domicile, conseils sur les écogestes quotidiens pour économiser l'énergie et réduire les factures, conseils sur les petits travaux et fourniture de petit matériel (LED, mousseurs, etc. ...). Ce dispositif sera assorti, chose nouvelle, d'une subvention « énergie » permettant d'alléger les factures.
- **Action 2 : Renforcer le dispositif J'éco rénove en Cœur de Savoie** en apportant un complément de financement pour le remplacement des systèmes de chauffage et l'isolation des parois opaques, pour les ménages modestes et très modestes.
- **Action 3 : Financer le reste à charge** de quelques projets de rénovation globale.
- **Action 4 : Innover en testant la faisabilité d'un projet d'autoconsommation collective** pour en faire bénéficier les ménages précaires

Ces actions doivent bénéficier au total à 100 ménages en précarité.

Les actions 1 et 2 sont en cours et concerneront au final 50 ménages. L'action 3 n'a pas pu aboutir à ce jour car le mécénat envisagé n'a pas pu être concrétisé.

Concernant l'action 4, objet de la présente délibération, le projet d'autoconsommation collective peut aujourd'hui être précisé :

Le modèle innovant proposé est le développement de cette opération d'autoconsommation collective en partenariat avec l'OPAC de la Savoie pour alléger les factures d'électricité des locataires.

L'installation concernée serait la centrale solaire d'une puissance de 36kWc située sur le bâtiment communautaire de « L'atelier des Quais » à Saint Pierre d'Albigny.

Il est proposé que cette installation permette, en plus d'alimenter en électricité les bureaux du bâtiment communautaire, de participer à une réduction de la facture d'environ 50 ménages en précarité dans les bâtiments alentours situés dans un rayon de 2km imposé par la réglementation en matière d'autoconsommation : Les bâtiments « L'alouette », « Les mésanges », « Le mont Charvay », et « Les Orchidées » répondent aux critères techniques requis pour l'opération et sont, à ce jour, fléchés pour en bénéficier.

Comme pour les actions 1 et 2, les bénéficiaires s'engageront en contrepartie à participer à différents événements mis en place par la CCCS dans le cadre du programme Sun4All.

L'opération d'autoconsommation collective à vocation sociale sera optimisée grâce à une maximisation de la consommation de l'énergie solaire produite localement.

Cette opération nécessite la signature d'une convention de partenariat entre la Communauté de communes Cœur de Savoie et l'OPAC de la Savoie afin de conforter leurs rôles respectifs dans l'opération d'autoconsommation collective. Notamment, la Communauté de communes porte l'investissement et la gestion de l'installation photovoltaïque et l'OPAC Savoie se voit attribuer le rôle de Personne Morale Organisatrice (PMO).

Cette convention est prévue pour une durée allant du début de l'opération à Mars 2027.

Il est ainsi proposé que cette opération d'auto consommation collective à destination de 50 nouveaux ménages complète les actions 1 et 2 définies pour la première année du programme, lesquelles se termineront lorsque l'objectif des 50 ménages ciblés aura été atteint. Au final, 100 ménages auront ainsi pu bénéficier du programme Sun4all.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet d'autoconsommation collective et la redistribution de l'essentiel de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques posés sur le bâtiment de l'Atelier des Quais au profit des locataires de l'OPAC Savoie jusqu'en Mars 2027.
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention de partenariat avec l'OPAC de la Savoie afférente à cette opération ainsi que tout document ayant trait à cette opération.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

